

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France, c'est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG). Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

Approbation des comptes 2023 et du budget prévisionnel 2024

Le budget 2024 est approuvé par le Conseil d'Administration. Comptes et budget prévisionnel devront être validés par l'Assemblée Générale.

Campagne Changer d'approche

Cette campagne a fait l'objet d'une réflexion approfondie en début d'année. La stratégie CDA se décline sur 3 axes : sensibiliser, outiller, former. Les cibles prioritaires identifiées sont les clubs de montagne et les salles d'escalade. Un autre objectif est de sensibiliser les décideurs de façon à obtenir la fermeture de certains axes secondaires. Ces actions sont menées en partenariat avec des associations partenaire telles que Campocamp et Protect Our Winter.

Préparation Assemblée générale

Approbation des résolutions à faire voter et du planning.

Informations sur diverses campagnes

Projet de plate-forme participative en réponse aux JO 2030 : Que feriez vous avec 2 milliards ? Un autre imaginaire pour nos montagnes.

Proposition aux trois villes préfecture des Alpes du Nord d'un projet de réflexion commune pour impulser la transition.

Sous l'impulsion du comité de massif des Alpes, le programme de Consortium pour de nouveaux imaginaires (suite des États Généraux) est en bonne voie.

PROCHAINES RÉUNIONS

L'Assemblée générale annuelle de l'association se tiendra le 24 mars à Corrençon-en-Vercors, suivie d'un conseil d'administration recomposé par l'AG.